

# BP RESPONSABLE d'ENTREPRISE AGRICOLE

R.N.C.P 29257



Continue ou par apprentissage

Diplômante de niveau 4

FORMATION

## Les objectifs :

- Se situer en tant que professionnel
- Piloter le système d'exploitation
- Conduite le processus de production dans l'agrosystème
- Assurer la gestion technicoéconomique, financière et administrative de l'entreprise
- Valoriser les produits ou services de l'entreprise
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

## Prérequis :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau V (CAPA, CAP, BEP) ou avoir suivi une seconde générale
- Avoir 1 an d'expérience dans le domaine agricole ou 3 ans dans d'autres domaines

## Accessibilité et organisation

**Modalités d'alternance :** Selon le calendrier d'alternance revu chaque année

**Modalités pédagogiques :** En présentiel, échange et analyse de pratiques, mise en situation professionnelle, pratique sur plateaux techniques, visite d'entreprises, interventions de professionnels.

**Frais pédagogiques :** Tenue de travail adaptée

**Rémunération et financements :** Demandeurs d'emploi : faire valider son projet professionnel par Pôle Emploi, Mission Locale Cap Emploi ou autres structures d'orientation. Salarié(e) : formation éligible au CPF, plan de formation entreprise ou contrat de professionnalisation. Autres profils : possibilité de suivre la formation à distance. [www.alternance.gouv.fr](http://www.alternance.gouv.fr)

**Délais d'accès à l'action :** Entrées et sorties permanentes selon le positionnement

1310 heures

Septembre

Juin



960h soit 28 semaines



350 h soit 10 semaines

**Contenus principaux de la formation :** Agronomie – Biologie végétale et animale – Productions agricoles animales et végétales – Commerce et filière – Comptabilité, gestion et fiscalité – Droits du travail – Stratégie de l'entreprise et opportunités – Informatique – Connaissance du milieu professionnel et interprofessionnel – FERMOSCOPIE et diagnostic de l'entreprise agricole – Unité capitalisable Régionale

**Dispositif d'évaluation :** Unités capitalisables (UC) au cours de l'année lors d'épreuves oral sous forme d'un entretien d'explication devant un jury de professionnels et de formateurs – Réalisation écrite de dossiers thématiques et soutenant orale devant un jury et professionnels

**Taux de réussite :** 100% sur 12 participants à la formation

**Taux de satisfaction :** 35% sur 8 retours

## Accession à la formation

**Public ciblé :** Demandeurs d'emploi, salariés ou jeunes sortant d'école

**Conditions d'inscription :** Remplir le dossier d'inscription

**Modalité de sélection :** Pré-sélection sur dossier de candidature et entretien de motivation

**Modalités d'adaptation du parcours :** A la demande, la référente handicap étudie chaque situation pour adapter le parcours de l'apprenant.

## Et après le BP REA ?

**Poursuite de formation possible :** Certificat de spécialisation

**Métiers visés :** Chef entreprise agricole, chef de culture, ouvrier agricole

CFPPA du Loir et Cher – rue de la Vallée du Loir 41100 Areines  
Mr BRETHAUX Philippe 02.54.77.69.37  
[www.formation-pro.ac-2v.fr](http://www.formation-pro.ac-2v.fr)